

Synthèse du PASS-INNOVATION 2009-016

Procédé : **Étanchéité ECO-ACTIV®**

Titulaire : Siplast (société Icopal SAS), 12 rue de la Renaissance, FR-92184 Antony Cedex

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2009-016. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE ⁽¹⁾

1.1. Description succincte

Le procédé « Étanchéité Eco-Activ® » est un revêtement d'étanchéité de toiture ayant également une fonction dépolluante de l'air.

La fonction dépollution est assurée par le surfacage de la feuille par des granulés minéraux enrobés d'un agent photo-catalytique (Noxite®) qui décompose les composés de pollution atmosphériques de type NOx (oxydes d'azote NO et NO2). Ces granulés sont calandrés en surface de la feuille dans les conditions traditionnelles de fabrication des feuilles d'étanchéité à base de bitume élastomère SBS.

Les feuilles de la gamme Eco-Activ® peuvent se substituer aux feuilles d'étanchéité de la gamme standard de Siplast. Elles sont différenciables des feuilles de la gamme standard par l'apposition du suffixe Eco-Activ®.

1.2. Domaine d'emploi prévu

La fonction dépolluante des feuilles d'étanchéité de la gamme Eco-Activ® est conditionnée au domaine d'emploi défini ci après : en climat de plaine, en travaux neufs ou de réfections, sur toitures-terrasses autoprotégées (sans protection lourde), de pente suffisante pour éviter les flaches et retenues d'eau (cf. DTU série 43), en toitures terrasses inaccessibles ou techniques.

La fonction dépollution est effective en situation de jour, après un vieillissement naturel extérieur de 2 mois. Elle est également conditionnée à l'encrassement naturel.

En outre, la fonction étanchéité n'est pas impactée par le surfacage de la feuille par les granulés de Noxite®.

2. CONCLUSION

Compte tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2009-016 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est limité (Pass'Innovation « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2009-016 est valable jusqu'au 31 octobre 2011. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

(1) La description complète de la technique est donnée dans le dossier technique DT-090918 déposé au CSTB par le demandeur.